

Mardi 17 janvier 2023

Me Charlotte ERRARD est nommée *Counsel* au sein du bureau Lexavoué Paris-Versailles

Lexavoué Paris-Versailles renforce son équipe managériale en nommant Me Charlotte ERRARD *Counsel*



Me Charlotte ERRARD a rejoint le bureau Lexavoué de Versailles en tant que collaboratrice dès sa création en 2012, l'année de sa prestation de serment.

En 11 ans, Me ERRARD a développé, avec l'appui de Me Martine DUPUIS et Me Bertrand LISSARRAGUE, associés fondateurs du bureau de Versailles, une expertise très fine en procédure civile appliquée au droit commercial et au droit de la construction.

Elle se consacre désormais, aux côtés de Me Audrey HINOUX, avocate associée, au développement du pôle social du cabinet devant les cours d'appel de Versailles et de Paris.

Cette nomination en tant que *Counsel* récompense les qualités professionnelles et l'engagement de Charlotte ERRARD qui ont grandement contribué à la réussite de Lexavoué Paris-Versailles.

En intégrant ce grade de *Counsel* au sein de la gouvernance du cabinet, Lexavoué Paris-Versailles affine son organisation pour accompagner sa croissance et toujours mieux servir ses clients et confrères.



Lexavoué Paris-Versailles



Créé en 2012, Lexavoué Paris-Versailles compte aujourd'hui 3 avocats associés, 1 avocat *counsel* et 8 avocats collaborateurs.

Experts en stratégie procédurale, ils assurent également la postulation devant les tribunaux judiciaires, de commerce et les cours d'appel de Paris et Versailles

Le bureau a en outre développé une compétence très fine en recours en annulation contre les sentences arbitrales.

Le Groupe Lexavoué



Avec 23 implantations réparties dans toute la France, un organisme de formation, un lab' innovation, et près de 150 professionnels mobilisés au quotidien, Lexavoué est aujourd'hui un cabinet d'avocats de référence, récompensé par 8 trophées du droit depuis sa création en 2011.

Du conseil au contentieux, en passant par la médiation et l'arbitrage, Lexavoué intervient à chaque étape du litige et garantit à ses clients une représentation pérenne tout au long de la procédure. La diversité des profils qui composent le Groupe lui permet d'intervenir sur des dossiers complexes tant en droit civil qu'en droit commercial et des affaires, avec une expertise reconnue de tous en procédure civile.

Contact

Nicolas MOUROT – Directeur de la Stratégie et du Développement

T. +33 (0)7 85 11 06 97 -
n.mourot@lexavoue.com

